

La Gazette Du Grenelle

La lettre d'information des actions du « Grenelle 2015 » et de toutes les initiatives développées par Perpignan et l'Agglomération Perpignane Méditerranée en matière de développement durable

Numéro 4 - Décembre 2010



PERPIGNAN
mairie-perpignan.fr

perpignan
Méditerranée
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
www.perpignanmediterranee.com

A LA UNE

Troisième tronçon du « Bus-tram » : démarrage dès janvier 2011, sur le quartier de la gare !



Jean-Marc Pujol et Jean-Paul Alduy présentaient à la population, le projet de « Bus-tram » sur le quartier gare.



C'est véritablement un changement d'image de l'avenue Général de Gaulle et du quartier qui est proposé par ce projet.



Après l'avenue d'Argelès et le boulevard Clémenceau, c'est donc aujourd'hui le quartier de la gare qui est concerné par l'arrivée du « Bus tram » et avec lui quelques changements :

Dans quelques mois, l'avenue Général de Gaulle offrira de larges couloirs de bus, des trottoirs élargis, une priorité pour les vélos... Les principales voies : avenue Général de Gaulle, bd du Conflent et av Grande Bretagne seront mises à sens unique. Le sens de circulation formant une boucle depuis la place Catalogne vers la Gare, puis se poursuivant boulevard du Conflent et avenue Grande Bretagne. Un sens unique qui sera effectif dès le début des travaux, en janvier 2011.

Jean-Marc Pujol proposait aussi de conserver une partie du stationnement sur l'avenue Général de Gaulle et d'opter pour des aménagements évolutifs laissant la possibilité de supprimer ces stationnements et de les remplacer par une piste cyclable quand les habitudes auront évolué. L'option n'a pas encore été tranchée et reste soumise à débat.

Les élus insistent sur la qualité des aménagements et rappelaient que les options proposées s'inscrivent dans le cadre d'un plan de circulation global, à l'échelle de la ville avec, à terme, la mise en service de la rocade Ouest et du boulevard Nord-Est qui permettront de détourner une partie du trafic de transit qui n'a pas lieu de traverser le centre ville.

A la question : le projet va-t-il influencer sur la qualité de vie dans le quartier, la qualité des commerces sur le boulevard... ?

Le 19 novembre le Maire de Perpignan, Jean-Marc Pujol et le Président de l'Agglo, Jean-Paul Alduy, présentaient à la population le projet de 3e tronçon du « Bus-tram » sur le quartier gare, ainsi que les différents scénarii de circulation et de stationnement soumis à la concertation. Dès janvier 2011, les premiers coups de pelles démarreront par les travaux sur les réseaux d'eaux et d'assainissement pour s'achever en avril 2012.

Avant d'aborder le plan de circulation du quartier gare, objet de la réunion, les élus et techniciens tenaient à rappeler en introduction, les grands principes de ce projet et l'intérêt, demain, pour chacun d'utiliser le Bus-tram :

10 km de voies réservées aux « bus-tram » et aux vélos, des véhicules plus confortables, innovants, avec une motorisation hybride, une qualité de service renforcée avec un bus-tram plus fréquent (un bus toutes les 4 à 8 minutes), entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, plus rapide, grâce aux voies réservées et à un système de priorité aux carrefours...

Sur la base d'un diaporama très didactique, durant près de deux heures, élus et techniciens ont ainsi présenté et répondu aux questions des habitants sur les changements apportés au plan de circulation et de stationnement, aux plantations...

Le Maire, Jean -Marc Pujol soulignait que les associations du quartier ont été largement consultées en amont et leurs propositions intégrées au projet.

Après l'avenue d'Argelès et le boulevard Clémenceau, c'est donc aujourd'hui le quartier de la gare qui est concerné par l'arrivée du « Bus tram » et avec lui quelques changements :

LE GRENELLE 2015, EN BREF !

ECONOMIES D'ENERGIE

Les monuments de Perpignan se mettent aux « leds »

La technologie des ampoules led a pour le moment un rendement lumineux trop faible et pas adapté pour l'éclairage public. Néanmoins, les leds sont efficaces et très économiques pour l'éclairage et la mise en valeur des monuments. C'est le cas notamment du Castillet qui est entièrement équipé de leds et consomme aujourd'hui 43 000 kW de moins par an, soit une économie financière de 3 000 €/an et 4,7 tonnes de CO₂ rejetées en moins.

La Ville de Perpignan a donc décidé de généraliser cette technologie led. Prochaine étape, en 2011 : l'Hôtel de Ville puis la Cathédrale. Un programme de remplacement de l'éclairage des monuments est planifié jusqu'en 2015. A cette date, l'ensemble de l'éclairage des monuments et végétaux sera remplacé par la technologie led.



ECONOMIES D'ENERGIE

Les « leds » gagnent aussi la féerie de Noël

De réels efforts ont également été faits par Perpignan pour réduire la facture d'électricité des illuminations de Noël, tout en gardant l'esprit et la féerie de cette fête. La Ville a en effet supprimé cette année 65 % des lampes à incandescence et dans le même temps fait l'acquisition de 88 sujets led, 12 à 15 fois moins « énergivores ».

L'économie attendue est significative : ces deux actions combinées vont permettre de réduire la consommation d'énergie de 75%, soit une économie de 15 000 € et un investissement qui sera amorti sur 4 ans.

Dans le même souci d'économie, pour le même prix d'achat, la Ville a aussi remplacé le grand sapin naturel qui était habituellement installé place Gambetta, par deux sapins led. La maintenance et l'installation sont plus aisées, pour une consommation électrique et un taux d'émission de CO₂ moindre (pas de longs transports en camion et pas de décorations supplémentaires nécessaires).

Ainsi, même avec une durée rallongée du 3 décembre au 17 janvier, les illuminations de Noël sur Perpignan seront pourtant, cette année, plus économes en énergie ! ».

La réponse unanime du Maire et du Président de l'Agglo est : "oui. C'est justement un changement d'image de cet artère principale qui vous est proposé par ce projet : avec des aménagements de qualité, des trottoirs élargis, une mise à sens unique qui permettra d'apaiser la circulation, de sécuriser l'ensemble des déplacements en favorisant la cohabitation des usagers (vélos, piétons, voitures) et de réduire les nuisances pour les riverains ». Et de rappeler qu'en parallèle, la Ville va mener un grand programme de requalification du quartier de la gare, estimé à 30 millions d'euros, sur 7 ans, avec des financements Ville, Etat, ANRU..."

 [Voir le diaporama : projet "Bus tram" - boucle de la Gare](#)

Les conteneurs enterrés, une démarche durable !



En se substituant aux bacs roulants individuels, ils en suppriment les nuisances (encombrement des trottoirs, nuisances olfactives, risques d'incendie, esthétique). Regroupés en points d'apport volontaire, ils facilitent le tri des déchets en permettant sur un même espace de déposer les ordures ménagères, les emballages ménagers recyclables et le verre ménager.



L'objectif est d'augmenter les volumes de déchets recyclés tout en réduisant les nuisances, les contraintes de collecte et d'améliorer l'intégration paysagère de la gestion des déchets, dans les zones où l'espace public est restreint (les centres-villes) et les cités HLM rénovées où l'on supprime les vide-ordures.

La politique de développement des conteneurs enterrés entreprise par PMCA depuis 2009, s'inscrit dans le plan national de rénovation urbaine (PNRU)

des zones d'habitat vertical (ensembles d'immeubles) ainsi que dans l'amélioration des cœurs de ville.

Les expérimentations menées par 4 communes de PMCA jusqu'en 2008 où 15 conteneurs enterrés avaient été installés, se généralisent.

Fin 2010 : 171 conteneurs enterrés étaient déjà installés et 258 supplémentaires, seront implantés d'ici deux ans !

Les premiers bilans sont encourageants. Par exemple sur la cité Baléares Rois de Majorque à Perpignan, grâce à la mise en place des conteneurs enterrés 39 tonnes de déchets ont pu être recyclés en 2009.

Dans les cœurs de ville de Canohes et de Pézilla de la Rivière, 600 bacs individuels ou collectifs ont été remplacés par 22 conteneurs enterrés.

 [Voir les autres photos...](#)

Parc Bartholdi : lieu de vie, de lien social et cadre écologique novateur !



Perpignan a ouvert un nouveau parc au cœur des quartiers Vernet Clodion, Torcatís et Roudayre : le Parc Bartholdi. Un parc de 8000 m2 qui bénéficie des retours d'expérimentations menées sur le parc urbain de Sant Vicens, ouvert en septembre 2009, véritable site pilote dans le cadre du Grenelle 2015 :

Cette réalisation répond aux enjeux hydrauliques, en créant une vaste aire de jeux au creux d'une légère dépression, composé d'une structure drainante et seulement inondable lors de très fortes pluies. Ce cœur de parc est entouré de massifs d'arbres habillant les talus, qui au-delà de la fonction de bassin de rétention, donnent à ce lieu la forme et la qualité d'un écrin de verdure.

Situé au cœur de plusieurs quartiers et mettant à profit cette centralité, le parc Bartholdi a été conçu pour améliorer les liaisons inter-quartiers : ouvert en tout sens, aménagé de cheminements piétons et vélos, il est accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite. Ce parc se veut aussi un espace de mixité, à la fois lieu de rencontre inter-quartier et d'échanges inter-générationnel avec la création d'un terrain multi-sport utilisé aussi par l'école et d'aires de jeux pour petits et grands.

Plus de 160 arbres et 5 000m² d'arbustes, vivaces et graminées ont été plantés pour favoriser la biodiversité

Tout est fait également pour limiter les arrosages : les plantations, denses et variées ont été choisies dans une palette végétale méditerranéenne, leur emplacement étudié et l'ensemble amendé de compost issu du recyclage des déchets verts.

De même, pour économiser l'eau, éviter l'usage d'engrais et désherbants chimiques, permettre un meilleur développement de la vie microbienne favorable aux plantes, les végétaux sont plantés sur un paillis composé d'une bâche recyclée et biodégradable ou de copeaux de bois issus des déchets verts.

Résultat : un parc de très haute qualité combinant de multiples atouts sur le plan social et environnemental !

MOBILITE

L'agglo se dote d'un schéma cyclable communautaire !

Les transports motorisés sont en France le premier secteur d'émission de gaz à effet de serre.

En développant le maillage du territoire en pistes cyclables, l'agglo encourage la du vélo, et c'est nous tous qui luttons ainsi contre le changement climatique !

Le schéma cyclable est un document concerté présentant une vision à long terme en matière de pistes cyclables d'intérêt communautaire (215 km au total).

Il intègre aussi une charte qui explicite de façon détaillée les modalités de création et de signalisation en matière d'équipement cyclable, ceci étant nécessaire à la fois pour la sécurité des usagers et pour offrir une uniformité d'aménagement.

Plus de 4000 passages de vélos à Canet cet été en une semaine ! Et les comptages effectués sur d'autres itinéraires montrent l'engouement croissant du public. Pour connaître l'attrait de ses pistes, l'agglo s'appuie sur un système de comptages installé sur les pistes cyclables



[Réseau projeté des pistes cyclables](#)
[Comptage des cycles](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Antennes relais : Perpignan renforce l'information des administrés

Afin de réglementer le développement des stations et antennes relais et pour répondre aux préoccupations d'ordre sanitaire et de préservation de l'environnement, la Ville de Perpignan a engagé depuis plusieurs années une réflexion avec les opérateurs. Celle-ci a débouché en 2004 sur la signature d'une charte municipale relative aux antennes relais de radiotéléphonie mobile. Cette charte est consultable sur le site internet de la ville.

De même, dans un souci de transparence et d'information, la Ville a mis en ligne sur son site internet :

- une cartographie où figure l'ensemble des antennes répertoriées ainsi que les mesures de champs électromagnétiques autour de ces antennes.
- tout projet d'implantation ou modification de site fait également l'objet d'une information sur le site internet. Durant 1 mois, les administrés peuvent faire part de leurs observations directement en ligne.

Enfin, des contrôles réguliers sont opérés : la Ville s'est équipée d'une sonde et effectue chaque année un contrôle des champs électromagnétiques sur son territoire. De même ponctuellement, sur demande des administrés, des mesures peuvent être effectuées par un laboratoire indépendant ou par les techniciens de la Ville.

Courriel : hygiene-sante@mairie-perpignan.com

Accès direct à la rubrique GSM :

www.mairie-perpignan.fr/antennes-gsm

Comité de rédaction : Dominique Schemla, Joëlle Anglade, Gilles Foxonet, Xavier Hémeury, Jean-Michel Ferry, Philippe Maréchaux, Sandrine Cottineau, Jean-Michel Bringé

Photos : Service photo Ville de Perpignan